

# Cérémonie des Noces



Centre Communal d'Actions Sociale (CCAS)

Nous invitons les couples qui fêtent  
leurs 50, 60, 65 ou 70 ans de Mariage en 2022  
à se faire connaître auprès du C.C.A.S.  
en appelant le 04.90.40.30.73 (le matin)  
jusqu'au 30 juin 2022